



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

caisses

Question écrite n° 70680

Texte de la question

A l'heure où la survie du régime de retraite par répartition est menacée, en raison de l'immobilisme dont fait preuve le Gouvernement depuis quatre ans, M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les régimes spéciaux de retraite répartis au sein de la fonction publique ou des entreprises publiques. Il souhaite connaître avec exactitude le nombre de régimes spéciaux existant dans notre pays et qu'on lui communique, pour chacun d'entre eux, les éléments d'information suivants : les avantages liés à ce régime de retraite, le nombre précis de ses bénéficiaires, sa situation budgétaire (en équilibre, en excédent ou en déficit) ainsi que le montant des subventions qui lui sont éventuellement attribuées afin d'assurer sa viabilité.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70680

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7194